VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onoato J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. Division E, No 99 630.

W. H. OPDENWEYER vs NATIONAL AUTOMATIC FIRE ALARM COMPANY OF LOUISIANA.

VENTE DE RECEVEURS!

1,275 ACTIONS

—DU FONDS CAPITAL DE—

The Automatic Fire Alarm and Signal Company,

Qui est le Fonds Capital Entier de la Corporation.

Cette Compagnie Opère la National Automatic Fire Alarm Signals, la Night Watchmen's Signal Service et la American District Telegraph Messenger Service.

A l'Encan, MARDI, 2 JUILLET, à Midi.

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 99,630, dans l'affaire intitulée W. H. Opdenweyer vs National Automatic Fire Alarm Company of Louisiana, le dit ordre daté et signé le 18 Juin 1912, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 2 Juillet 1912—

1,275 ACTIONS DU FONDS CAPITAL DE LA AUTOMATIC FIRE ALARM AND SIGNAL COMPANY.

CONDITIONS—Comptant.

De plus amples informations peuvent être obtenues en s'adressant aux Receveurs.

J. L. Onorato, Encanteur, 910 Gravier.

WM. C. SORIA.
WHITNEY CENTRAL SAVINGS BANK AND TRUST CO., Receveurs.
H. W. ROBINSON, E. M. STAFFORD; FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats pour les Receveurs.

21 juin—21 23 30—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mr et Mme Thomas Eulien. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, Dossier 98 248.

Résidence Simple à 2 Etages,

No 2423 N. REMPARTS, entre Mandeville et Espagne, I et St-Claude,

A l'Encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 18 JUILLET 1912.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 98,248, dans l'affaire intitulée Succession de M et Mme Thomas Eulien, ledit jugement et ordre rendu en cour ouverte le 30 mai 1912 et signé en cour ouverte le 6 juin 1912 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, 18 juillet 1912 la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Rempart (autrefois Amour), St-Claude (autrefois Bons-Enfants), Mandeville et Espagne, mesurant vingt-six pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Rempart (autrefois Amour) sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles consistent en une résidence simple à deux étages connue comme No 2423 Nord Rempart, contenant vestibules, salons doubles, grande salle à manger, cuisine, chambres de domestique et sept chambres à coucher.

Conditions—Comptant. Toutes les taxes pour l'année 1912 et tous les coûts de certificats et coût de l'acte de vente devant Peter Stiff, notaire, devant être assumés par l'acquéreur. Vente sujette au bail existant et les loyers réservés aux vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente. L'acheteur devra payer, au moment de l'adjudication, dix pour cent (non portant ni intérêt ni pénalité) sur le montant du prix d'achat au moment de la vente avec

J. L. Onorato, Encanteur, 910 rue Gravier.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

Jacobs-Gleason, Inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2412 rue Ste-Anne, Cottage Simple.
No 2415 rue Ste-Anne, Cottage Simple.
No 2439 Ste-Anne, enc. Rocheblave, Emplacement d'Affaires.
No 2333 rue Ste-Anne, Résidence à Deux Etages.

SUCCESSION D'ANGELINA LEONE, VEUVE DE GUISEPPE LEONE, No 97,705.

A l'Encan, MARDI, 2 JUILLET, à Midi.

Bourse des propriétés foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un précédent à un jugement signé par l'honorable Fred. D. King, Juge de la cour civile de district, Division B.

Jugement lu rendu et signé dans la susdite cour le 31 mai 1912 et adressé à Jacobs-Gleason Inc., S. L. Jacobs encanteur, Bureau No 303 rue Carondelet. Je vendrai aux enchères publiques à la date ci-dessus nommée, la propriété suivante, à savoir:

Premier—Deux certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Domaine, Conti et Rocheblave, lesquels deux lots forment ensemble le lot qui était désigné par le numéro 70 sur un plan dressé par Louis B. Pingler, architecte, annexé à un acte de vente devant C. Pollock, ancien notaire en cette ville le 3 juin 1841, lesquels dits terrains mesurent chacun en mesure américaine vingt-cinq pieds de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles étant la même propriété lequel dit feu Jos Leone acquit d'Albert Carresaus par un acte passé devant J. Henry Forneile ancien notaire en cette ville, le 26 avril 1897, enregistré au Bureau des Hypothèques, livre 164 folio 498.

Les améliorations comprennent: No 2413 rue Ste-Anne, un cottage simple contenant cinq chambres, etc. No 2415, un cottage simple contenant six chambres et vestibule.

Second—Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Conti, Miro et Domaine, et mesure seize pieds six pouces de face à la rue Ste Anne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et en la parcelle la plus proche de la rue Conti où le lot qui est désigné par le numéro 2 sur un plan dressé par Bazin & Bocca, daté du 30 avril 1849, et déposé en l'étude de D. De Armas, ancien notaire, en cette ville, étant la même propriété lequel dit feu Jos. Leone, acquit de Mme Valentine Olivier, Vve de Wm. Hazard Vredenburg Jr, par un acte passé devant E. H. Downing Jr, ancien notaire en cette ville, le 10 mars 1891, enregistré au Bureau des hypothèques, Livre 134, Folio 482.

Les améliorations comprennent une maison simple à deux étages No 2333 rue Ste Anne, contenant environ quatre chambres, etc.

Troisième—Une certaine parcelle de terrain située dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Rocheblave, Dumaine et Tonti, formant le coin des rues Ste Anne et Rocheblave et mesurant en mesure américaine vingt six pieds de face à la rue Ste Anne sur quatre vingt dix de profondeur en re lignes parallèles, ladite parcelle de terrain étant partie d'un lot de terrain désigné par le numéro 1 sur un plan de Pecquet et Crampon, architectes, daté du 12 mai 1866 et déposé en l'office de F. Grima, ancien notaire en cette ville, étant la même propriété que ledit feu Jos Leone acquit d'Henry Albert par un acte passé devant Geo. C. Preot, ancien notaire, en janvier 1892, enregistré dans C. O. B 141, folio 429. Les améliorations No 2439 rue Ste Anne, coin Rocheblave à présent occupés comme magasin et résidence.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un ou en deux ans représenté par billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication. Les loyers à venir à l'acquéreur depuis la date du passage de l'acte de vente. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour l'année 1912 passer l'acte devant Robt Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les paiements différés devant être garantis par hypothèque spéciale contenant la stipulation de 10 0/0 d'honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent du prix d'achat.

JACOBS-GLEASON INC.
S. L. JACOBS, Encanteur.

Legier & Gleason, James J. Connor, avocats.

2 juin—2 9 16 23 30—juil 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Eliza E. Linden.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100 544—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Albert Balmer, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — Legier et Gleason, avocats.

26 juin—26 30—juil 5

Succession de Isaac Kempe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 101 067— Division D—Attendu que Bernard C. Phelps a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Isaac Kempe, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. —Zachary Adler, avocat.

26 juin—26 30—juil 5

Succession de Mme Sarah E. Davis, veuve en premier mariage de A. P. Lappington, et veuve en second mariage de Frank Bryant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 99,350—Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mlle Laura Genos Solari, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

26 juin—26 30 juil 5

Succession d'Alfred J. Théard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,681—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr Joseph M. Elliot, tuteur des mineurs Stephen et Anna Théard, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Legier & Gleason, avocats.

22 juin—22 26—juil 1

Succession de Jacob Sill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No—101 068 Division A—Attendu que Catherine Alfortish, veuve de feu Jacob Sill, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Sill, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier—J. A. Lautenschlaeger, avocat.

25 juin—25 29—juil 4

Succession de Bernard Joseph Brink.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 99,670—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Bernard Joseph Brink, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — D. B. H. Chaffe, avocat.

25 juin—25 29—juil 4

Succession de Charles H. Pilcher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,050 — Division D—Attendu que George W. D. Pilcher a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Charles H. Pilcher, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. J. Prowell, avocat.

25 juin—25 29—juil 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 4620 rue Bandin, Entre les rues Olympia et St Patrick.

(Ilet rue D'Hémécourt.)

Teutonia Loan and Building Company vs Succession de William E. Daigle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 100,496— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 823 borné par les rues Bandin, Olympia, St Patrick et D'Hémécourt. Ledit lot est désigné comme numéro trente-quatre sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à un acte de dépôt devant Fred Deibel, notaire, le 25 janvier 1897. Ledit lot mesure vingt deux pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Bandin sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart, Kernan & Dart, avocat pour le demandeur.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 26 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession d'Alexander McDermott.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,064—Division B—Attendu que Mme Barbara Louise Huber, veuve d'Alexander McDermott, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander McDermott, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

25 juin—25 29—juil 4

Succession de Samuel M. Edinburgh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 99 736—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Alice Edinburgh ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Jos F. Walton, avocat.

18 juin—18 23 27

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 99,204 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Geo. W. Boutcher, Samuel Snodgrass et Geo. O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—John Dymond, Jr, avocat.

18 juin—18 23 27

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

VENTE EN PARTAGE.

Veuve Wm P. Harper et als vs Misses Forman.

No 100,675—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

JEUDI, 18 JUILLET 1912

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 10 juin 1912 et signé le 14 juin 1912, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 446 borné par l'avenue St Charles, l'avenue Peters et les rues Dryades et Valmont, désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage de Geo de Armas, voyer, daté du 27 avril 1912, suivant lequel ledit lot B mesure 57 pieds 2 pouces de face à la rue St Charles, 54 pieds en largeur en arrière, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Valmont de deux cent vingt quatre pieds trois pouces et quatre lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de 208 pieds 1 pouce et 1 ligne.

2. Un certain lot de terrain situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus mentionnée, désigné par le No 26 sur ledit plan de De Armas, suivant lequel ledit lot commence à une distance de 11? pieds 9 pouces et 4 lignes du coin de l'avenue Peters et de la rue Dryades, et mesure 32 pieds 4 pouces, 7 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 13? pieds 7 pouces et 6 lignes.

3. Un certain lot de terrain, dans le même district et îlet que les propriétés ci-dessus décrites, désigné par le No 25, sur ledit plan par De Armas, et adjoint le lot 26 et mesure 32 pieds, 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Dryades sur 130 pieds 7 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4. Un certain lot de terre dans le même district et îlet que les propriétés mentionnées ci-dessus, désigné par le No 24 sur ledit plan de De Armas et adjoint le lot 25, et mesure 32 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Dryades sur 130 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde, s'il y en a, à un an après date avec 7 pour cent par an d'intérêt depuis la date, tout avec les clauses de sécurité usuelles et l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente devant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE LLOYD POSEY.

No 99 920 — Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur. Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 2 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la ci-devant dite Cour, Division D, daté du 24 mai 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:—

Premier—Une certaine étendue de terrain indivisée dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans sur le côté ouest du Canal de l'Avenue Jourdan et pour convenance subdivisée en dix parcelles adjoignantes désignées par les lettres K L M N O P Q R S et T. La parcelle K commence sur le côté Nord de la rue Miro (ou Literal projetée) sur laquelle a une profondeur et façade de 325 pieds sur une façade sur le côté ouest du Canal de l'Avenue Jourdan de 195 pieds et 2 lignes. La parcelle L adjoint la parcelle K et mesure 195 pieds 2 lignes de façade au côté Ouest du Canal de l'Avenue Jourdan sur une profondeur entre lignes parallèles de 325 pieds et est bornée du côté nord (ou côté du lac) par la ligne séparant de la parcelle M et bornée du sud (ou fleuve) par la ligne de la parcelle K. Adjoignant la parcelle L se trouve la parcelle M, adjoignant la parcelle M se trouve la parcelle N de la adjoignant la parcelle N viennent la parcelle O, et ainsi de suite viennent les parcelles P Q R S T. l'une adjoignant l'autre et mesurent respectivement 195 pieds 0 pouce et deux lignes de face sur le côté ouest du Canal de l'avenue Jourdan sur une profondeur de 325 pieds en re lignes parallèles. Toutes ces parcelles ont une profondeur respective de 325 pieds depuis le côté ouest de l'avenue Jourdan jusqu'à la ligne divisant de la parcelle du Couvent des Ursulines. Une autre étendue de terre X mesurant 101 pieds de face sur le côté ouest du canal de l'avenue Jourdan sur une profondeur de 485 pieds 7 pouces quatre lignes sur la ligne le divisant de la propriété de Frank T. Amotto et mesurant sur le côté de la promenade Florida (projetée) et 101 pieds de largeur sur la ligne des terres du Holy Cross College.

Deuxième—Une étendue de terre indivisée dans le Troisième District de cette ville, mesurant 911 pieds 7 pouces et 4 lignes de façade le long de la ligne nord de la Promenade Floride (projetée) sur 1512 pieds 8 pouces et 11 lignes en profondeur entre lignes parallèles jusqu'au sud de la rue Trésor (projetée) sur laquelle ligne de rue elle a une façade de 911 pieds 7 pouces et 4 lignes. Cette étendue est bornée sur le côté Est (ou plus bas) par le terrain du Holy Cross College et à l'ouest par le terrain actuellement ou récemment possédé par les Sœurs Ursulines. Voyez le plan marqué A au bureau de Danziger & Tessier, 134 rue Carondelet.

Trois—Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 194, borné par l'avenue Carrollton, les rues Jeannette, Dublin et Birch, autrefois Sixième. Le dit lot est désigné par le numéro 24 sur un plan dressé par D. M. Brosnan, ancien député voyer de ville daté le 25 juillet 1901 annexé à un acte passé devant Wm Renaudin, notaire, le 21 mars 1901, suivant lequel plan le dit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Jeannette, la même largeur en arrière sur 150 pieds 6 pouces en profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot est désigné aussi par le No 24 et mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Jeannette sur 150 pieds 6 pouces sur un plan d'arpentage annexé à un acte de vente passé devant Fred Deibel, notaire, le 1er juin 1911 et dressé par Edgar Pillié, député voyer de ville, le 18 mars 1911.

Quatrième—Une certaine étendue de terrain située et étant dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans et contient 30 acres en étendue bornée du côté Nord par les eaux du lac Pontchartrain, du côté Est par des terres actuellement ou autrefois appartenant aux biens-fonds de Milne et les terres de Duroche, à l'Ouest par le Bayou St Jean et au Sud par les terres de Milne et plus pleinement décrite comme fraction 10 du territoire 12 S R 11 E, district Sud Est, sur la patente accordée par l'Etat de la Louisiane à Jos. R. Brea en février 1882, et recordée dans le livre des transfer's 120, folio 893.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans de crédit, représenté par billets portant 7 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur. L'acquéreur devant assumer et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1912. 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant le coût de tous certificats, devant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1 juin—1 2 9 16 23 30—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Wm R. Leahy, Receveur, vs Mme Ellen Fromberg.

No 99,918—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 9 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 20 mai 1912 et signé le 6 juin 1912 par l'Hon Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, St Charles, Première et Deuxième, formant le coin des rues Prytanée et Deuxième, et mesurant 176 pieds 6 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à la rue Deuxième de 177 pieds 6 pouces, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, et étant composé du tout des lots originaux Nos 1 à 5 inclusivement, et d'une partie du lot original No 6, sur un plan par L. Hirsenstein, voyer, daté du 21 avril 1860, déposé pour références en l'étude de Richard Brennan, ancien notaire. Les améliorations comprennent un cottage résidence commode, ayant 2 étages dans le fond, contenant environ 15 chambres, vestibule, chambre à bain, cabinet pour lingerie, etc., ins allations pour gaz et électricité, evasé de cheminées en marbre dans les chambres principales.

Conditions — Comptant et l'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1912; 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 juin—9 9 16 23 30—juil 7 9

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

May Florence King épouse de Charles L. Gunn, et als, vs Hazel Wildoner King et als.

No 100,569—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 30 JUILLET 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement du 17 juin 1912 et signé le 21 juin 1912 par Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance (anciennement Foucher), Poydras et Lafayette, mesurant 26 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine, 26 pieds 10 pouces en largeur en arrière et face à la rue Constance (anciennement Foucher), sur 148 pieds 10 pouces en profondeur sur la ligne du lot No 1 adjoignant et 150 pieds 2 pouces et 6 lignes en profondeur sur la ligne du lot opposé lequel est le numéro 3; ledit lot étant connu comme le No 90 et étant la même propriété acquise par feu John E. King, par achat provenant des biens fonds d'Henry Hart par acte passé devant Marcel T. Ducros, ancien notaire en cette ville, le 15 septembre 1871; le dit lot et améliorations sont désignés par les numéros municipaux 524 et 526 rue Magazine et 525 rue Constance, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1912 de $1,500 par an.

2. Deux certains lots de terrains ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, désignés par le numéro municipal 1235 rue Joséphine, situés dans le carré borné par les rues Joséphine, Chestnut, Camp et St Andre, dans le Quatrième District de cette ville, les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et sont désignés par les numéros huit et neuf sur un plan du dit carré dressé par W. T. Thompson, voyer le 12 avril 1847 et déposé en l'étude de J. R. Beard, alors notaire en cette ville, comme No 15 de son livre de plan, une copie certifiée duquel plan du dit Thompson, datée du 14 octobre 1858 est annexé à une vente des dits lots de Mme Susan L. Sibley au dit Norman, passé le 2 novembre dernier. Les dits lots mesurent chacun 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face sur ladite rue Joséphine, sur 125 pieds en profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, étant la même propriété acquise par le dit John E. King par achat de John M. Norman par acte passé devant William L. Poole, notaire en la dite ville le 16 septembre 1859, vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1913 de $420 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde dudit prix devant être payé par paiements partiels d'un et deux ans, portant intérêt au taux de sept pour cent depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par lien de vendeur et hypothèque, contenant les clauses usuelles dans l'acte d'hypothèque concernant l'assurance et le transfert de ceci, paiement des taxes et cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant pour lequel il serait poursuivi en cas de procès pour entièrement desdites notes ou quelques parties de celles-ci, dix pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication. Actes de vente devant Charles Schneidau, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN LIQUIDATION.

Sans limite ou réserve au plus haut enchérisseur.

Liquidation de la Cosmopolitan Ice Company. No 100,5?4—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteurs. — Bureau, 134 rue Carondelet.

JEUDI, 18 JUILLET 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu en vente publique, en vertu d'un ordre daté du 13 juin 1912, de l'Honorable Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

La propriété de la Cosmopolitan Ice Company, avec toutes les machines, équipement, manufacture de glace et la propriété foncière.

Une certaine portion de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, (portant les numéros municipaux 531 à 541 rue Chartres), et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Toulouse, Royale et St Louis, laquelle portion de terre forme le coin des rues Chartres et Toulouse, et mesure 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Chartres, sur 85 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Toulouse.

Une autre portion de terre dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par les lettres A et B sur un devis d'arpentage daté du 15 octobre 1906, par C. Uncas Lewis député voyer de ville, laquelle portion de terre commençant à une distance de 63 pieds 11 pouces 3 lignes de l'encoignure de la rue Toulouse et mesurant 8 pieds 2 pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue St-Louis de 128 pieds 8 pouces 1 ligne, de là à un angle droit s'étendant à la ligne du fond à la rue Toulouse, 132 pieds 1 pouce, 3 lignes, de là à angle droit, suivant la rue Toulouse, courant dans la direction de la rue Chartres 43 pieds, 6 lignes, et de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue St Louis, parallèle à la rue Chartres, 63 pieds 11 pouces et 3 lignes et de là mesure à angle droit 75 pieds trois pouces et une ligne au point du commencement de la rue Chartres, ladite parcelle de terrain faisant face à la rue Toulouse comme il est dit plus haut à une distance de 75 pieds, 8 pouces et la ligne de la rue Chartres.

Conditions—Comptant. Dix pour cent au moment de l'adjudication. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes dues et exigibles en 1912 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

Actes de vente devant P. H. Gebeler, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

ANNONCES JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Limousine de valeur en bonne condition "Apperson" 60 chevaux.

Edward Thompson Co. vs W. J. Durand.

DIX-NEUVIEME COUR JUDICIAIRE de District. Paroisse Ibérie.—No 4358—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Dix-neuvième Cour Judiciaire de District, paroisse Ibérie, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés LUNDI, le 1er juillet 1912 à 10.30 a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

En l'établissement de voitures et charrettes Veglia, Nos 614 à 618 rue Nord Rempart, entre Toulouse et St Pierre.

Une Limousine "Apperson" 60 chevaux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson, avocat pour le demandeur.

19 juin—19 26—juil 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Schwab vs M. et Mme Eugene B. Curtis.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 52,493—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St Louis entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 2 juillet 1912 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un Piano Steinway et tabouret—Saisi dans le procès sus-intitulé et numéroté, suivant inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans. Nouvelle Salle de la Maison de Cour. —Woodville & Woodville, avocats pour le demandeur.

21 juin—21 27 juil 2

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ADAM WEBER.

No 100,871 — Cour Civile de District — Division A.

2308-10 rue Annonciation, entre les rues Philip et Saraparu, Cottage double.

2312-14 rue Annonciation, entre les rues Philip et Saraparu, Cottage double.

611-13 rue Philip, entre les rues St Thomas et Chippewa, Cottage double.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern encanteur — il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 23 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 18 juin 1912 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 6, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Philip, Chippewa et Saraparu, sur un plan dressé par F. M. Tourné, voyer daté du 10 juin 1859, déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, comme plan No 136 et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 2308-10 rue Annonciation, et comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté galerie, 5 chambres etc.

2. Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Philip, Saraparu et Chippewa, mesurant trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur d'environ cent quinze pieds dix pouces entre lignes parallèles et formant une partie du lot de terre désigné par le No Cinq sur un plan par F. N. Tourné, le 10 juin 1859, le dit lot est désigné par la lettre C sur un devis dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, daté du 5 octobre 1890, et annexé au dit devis, ladite portion de terre mesurant trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation commençant à une distance de quatre vingt quinze pieds, onze pouces et une ligne de l'encoignure des rues Annonciation et Philip, sur une profondeur de cent seize pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double ayant 3 chambres, etc., de chaque côté et connues par les Nos municipaux 2302-10 rue Annonciation.

3. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 65, compris entre les rues Philip, St Thomas, Chippewa et l'avenue Jackson, mesurant trente pieds cinq pouces de face à la rue Philip, sur cent vingt pieds en profondeur entre lignes égales et parallèles, lequel dit lot s'étend à une distance de quatre vingt pieds cinq pouces de la rue St Thomas comme il est démontré sur un devis, annexé à un acte, passé le 19 octobre 1871 pardevant J. F. Coffey, ancien notaire de cette ville. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 611-613 rue Philip consistant en un cottage double contenant 5 chambres et galerie de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le solde en billets des acquéreurs portant la date de l'adjudication, payables à un et deux ans après leur date avec sept pour cent d'intérêt par an de telle date jusqu'au paiement, devant être garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue sous les stipulations usuelles, incluant honoraires d'avocat en cas de procès, transferts d'assurances, etc. Les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur que de la date du passage des actes de vente. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 et payer pour les actes de vente devant être passé devant Félix J. Dreyfous notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

A. D. Danziger, avocat.

20 juin—20 23 30—juil 7 14 21 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Giocamo Di Corte

No 100,467—Cour Civile de District, Division "B"

DOUBLE COTTAGE
ET
MAGASIN DE VALEUR
3628-32 rue Magazine,
COIN ANTONINE.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur, —MARDI, le 25 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 21 mai 1912 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire sus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, etc., qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Sixième District de cette ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet No 212, borné par les rues Magazine, Antonine, Foucher et Constance, mesurant 29 pieds de face à la rue Magazine, sur 125 pieds en profondeur et face à la rue Antonine et forme l'encoignure des dites rues et mesure comme précité.

Les améliorations consistent en un double cottage et magasin combiné avec vestibules, 9 chambres, etc. et est connu comme Nos Municipaux 3628-32 rue Magazine, coin Antonine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la partie à crédit devant être attestée par billets à ordre de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles.

L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère les taxes pour l'année 1912 et pour tous certificats. Acte de vente devant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

24 mai—24 26—juin 2 9 16 23 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 99,204 — Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Geo. W. Boutcher, Samuel Snodgrass et Geo. O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—John Dymond Jr., avocat.

18 juin—18 23 27

Succession de Mme Susan Lippman, veuve de Joseph Turk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 100,985 — Division D—Attendu que Charles Turk a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Susan Lippman, veuve de Joseph Turk, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. W. Young, avocat.

19 juin—19 2? 25

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

LOT DE MEUBLES DE MENAGE.

SUCCESSION DE Mme ANN LEO.

No 99,593—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai aux enchères publiques le LUNDI, 8 juillet 1912, à 11 heures du matin, sur les lieux No 1101 rue Cadiz, encoignure Chestnut —Un lot de meubles de ménage, suivant inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux, livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 338 rue Carondelet.

G. G. Kronenberger avocat.

26 juin—26 30—juil 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux Terrains Vacants.

Sur la rue Sud Cortez.

SUCCESSION DE ROSE DIXON CONNUE COMME ROSE AUGUSTE, AUSSI ROSE BRYANT

No 100,707—Division B.—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur.—Bureau No 338 rue Carondelet— MARDI, le 23 juillet 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, jugement rendu en cour ouverte le 12 juin 1912 et finalement signé en cour ouverte le 19 juin 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après sera vendue.

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 727, borné par les rues D'Hémécourt, Bandin, Cortez et Telemachus, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 27 et 28, d'après un arpentage par C. Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 1er février 1896 et d'après lequel lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt quatre pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Cortez sur quatre-vingt-dix pieds en profondeur. Etant la même propriété que le demandeur Alvin Bryant et la dite Rose Dixon décédée, a achetée le 4 juin 1901 de Wm N. Grunewald, par acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire, enregistré dans le livre des transferts 181, folio 144.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère tous les certificats et recherches de taxes ainsi que les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1912, et devant déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente et l'enregistrement aux frais de l'acquéreur, pardevant Sol. Weiss, notaire.

Lyle Saxon, avocat.

22 juin—22 23 30—juil 7 14 21 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOLI
COTTAGE SIMPLE
No 1101 Rue Cadiz,

Succession de Mme Ann Leo.

No 99,593—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—le JEUDI, 11 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 24 mai 1912, dans l'affaire sus intitulée la propriété suivante sera vendue:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 2?1, borné par les rues Cadiz, Jena, Chestnut et Coliseum, et mesurant vingt pieds six pouces de face à la rue Cadiz sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot de terrain forme le coin des rues Cadiz et Chestnut. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant 5 chambres hangar etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1912 et déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acheteur devant James Boyd Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger avocat.

9 juin—9 16 23 30—juil 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,
No 3315
Rue Sud Robertson.

SUCCESSION D'ALBERT WASHINGTON ET SON EPOUSE, AGNES ELLIS.

No 96,320—Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet — Le JEUDI, 27 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 23 mai 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue:—

Une certaine parcelle ou lot de terrain, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les bâtisses et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième district de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Louisiana et les rues Magnolia (autrefois Arcadia), Sud Robertson (autrefois Breslau) et Toledano, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par L. H. Pilié voyer, déposé en l'office de N. B. Trist, notaire en cette ville et aussi par le même numéro suivant un croquis annexé à un acte devant Andrew Hero Jr, notaire, comme quoi Albert Washington acquit la propriété sur laquelle ladite parcelle de terrain est située sur la rue Sud Robertson, autrefois Breslau, à une distance de 128 pieds de l'avenue Louisiana et s'étend de là le long de Sud Robertson, autrefois Breslau de sa façade là dessus, sur 139 pieds et une profondeur sur la ligne de côté la plus proche de l'avenue Louisiana d'environ 50 pieds à l'étendue de la vers le coin des rues Toledano et Sud Robertson, autrefois Breslau, l'hypothénuse ou plus long côté d'un triangle à angle droit, courant la dite rue Sud Robertson, autrefois Breslau, à un point environ 280 pieds de l'avenue Louisiana.

Ladite portion de terre comprenant le lot No 3 de l'îlet 41, dans le faubourg Plaisance, lequel dit Albert Washington a acquis de Frederick Camors de la ville de la Nouvelle-Orléans d'après un acte de vente passé le 28 mars 1896 devant Andrew Hero Jr, notaire, enregistré dans le livre des transferts 161, folio 374.

Les améliorations comprennent un cottage simple No 3315 rue Sud Robertson, contenant 5 chambres, petit hangar, citerne, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit d'un an, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être démontré par un billet de l'acheteur à son propre ordre et endossé par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec acte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles avec 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet et l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912, et de payer pour les frais de tous certificats des Etats Unis et certificats d'hypothèques et de transferts, et frais de notaire pour le passage de l'acte de vente et les enregistrements, ledit acte de vente devant être passé par Sol. Weiss, notaire exerçant en la ville de la Nouvelle-Orléans. L'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication.

Lyle Saxon, avocat.

26 mai—26 juin 2 9 16 23 27